

Association suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 557

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Courrier de nos Lectrices

La Présidente du «Rapprochement» à Sylvie. (No 556). — Le «Club du Rapprochement» a pour but de permettre à des femmes de différents milieux de faire connaissance et de nouer des amitiés. Il compte une cinquantaine de membres, qui se réunissent toujours le 3^{me} mercredi du mois, à 20 h. 30, à l'Union des Femmes. La soirée débute par une causerie suivie d'un entretien, et se termine par des conversations amicales «autour d'une tasse de thé». Le Club serait très heureux d'accueillir de nouveaux membres; il est ouvert à toutes les femmes, sans aucune distinction. Les séances sont publiques et gratuites. Pour devenir membre du Club, il suffit d'assister à quatre ou cinq séances, et de payer une cotisation annuelle de 1 fr. Les lectrices du Mouvement Féministe seraient particulièrement bienvenues, car les femmes «intellectuelles» ou de professions libérales sont les moins représentées, — ce qui n'a du reste rien d'étonnant, car elles sont aussi une minorité dans la population féminine de Genève.

S. B. à Yv. V. — A vous qui demeurez une admiratrice si fervente de notre administration strictement, farouchement, sévèrement, radicalement,

totalement masculine, que pensez-vous de cette commission de recours prévue pour l'aide fédérale aux vieillards, aux veuves et aux orphelins indigents, aux chômeurs âgés, qui n'est composée que d'hommes? Je ne doute pas de l'éclatante lumière que confère la qualité de fonctionnaires cantonal ou de député, mais il me semble quand même que l'adjonction d'une modeste femme, bonne ménagère, ou ayant quelque habitude du travail social pourrait être utile. Il est certain que le Département vaudois de l'Intérieur ne saurait être de mon avis. Tant pis pour la communauté!

S. la raisonnable à M. la coquette. — Vous qui êtes si coquette et pensez que le devoir de la femme est avant toutes choses de plaire à l'homme, que dites-vous de la circulaire du médecin en chef de l'armée suisse qui ordonne aux femmes qui se sont inscrites pour conduire les autos du Service de Santé de laisser à la maison le bâton de rouge et la boîte de poudre? Or, quel mal y a-t-il de mettre dans sa poche un crayon rouge et une petite boîte pleine de poudre? Ce ne sont pas des «impedimenta» qui comptent. Pourquoi interdire ces riens aux femmes et tolérer qu'un soldat fume comme une cheminée? La poudre de riz au moins n'est pas nuisible à la santé.

affirmativement à cette sollicitation: il est des honneurs redoutables devant lesquels on ne saurait reculer sans perdre la face...

Nous ne pouvons mentionner ici toutes les activités du Comité et des Commissions auxquelles le rapport présidentiel fait allusion. Disons seulement qu'elles sont nombreuses et qu'on y travaille bien. Nous en avons eu la certitude au Pavillon de la Femme à l'Exposition de Zurich, auquel travailla si assidûment Mme le Dr. Henrici. Le rapport de Mme Schaezel, très applaudie, est complété par une communication de Mme Elsa Nuesch, de Saint-Gall, citant les cas — pas très nombreux — où des femmes universitaires ont obtenu en 1939 des situations universitaires et professionnelles en rapport avec leurs études et leurs titres.

L'examen des comptes nous montre un budget bien équilibré, dans lequel — ô miracle des dispositions de comptabilité! — un modeste déficit devient un léger bénéfice...

La Commission des Intérêts féminins, dont Mme le Dr. Aellig est l'active présidente, a publié cette année plusieurs bulletins d'un grand intérêt, et cela sans mettre la caisse centrale à contribution. Puis, Mme le Dr. Pestalozzi présente le rapport de la Commission des Intérêts professionnels, dont le travail utile est fait de longue patience. 252 offres de places ont été signalées; quelques placements ont pu se faire par l'entremise de la Commission. Les questions de l'orientation professionnelle dans les écoles secondaires et du placement des diplômées ont été particulièrement étudiées au cours de l'exercice, soit pour répondre à des questionnaires de la Fédération internationale, soit pour collaborer à l'activité des Commissions de la «Gesa», la nouvelle Société suisse des Universitaires, Commissions dans lesquelles notre Association est représentée.

Une discussion très vivante et très utile sur la situation des femmes diplômées dans diverses carrières suivit l'audition de ce rapport. Puis, Mme Antoinette Quinche, avocate, présidente de la Commission des questions nationales créée l'an dernier, expliqua avec beaucoup de grâce doublée de

grand air; il s'embauche pour un travail de déboisement. Cependant, un jour que la vieille sarcluse soigne le jardin de l'auberge, on la félicite du bonheur qui va lui arriver: désormais elle pourra abandonner son dur travail, car nul n'ignore plus au village que le riche paysan s'est arrangé avec le jeune bûcheron, qu'il veut le reconnaître pour son fils et le prendre chez lui avec sa grand-mère. La vieille ne s'attarde pas à l'auberge; elle court à la forêt rejoindre l'enfant de son cœur, l'empêcher, pendant qu'il est encore temps, d'accepter une offre monstrueuse. Tandis qu'elle s'avance vers le chantier des bûcherons, elle rencontre un convoi: des ouvriers rapportent le cadavre d'un de leurs camarades, assommé par la chute d'un arbre. Accident miraculeux! Dieu n'a pas voulu prêter la main à un rapprochement infâme, et il a retiré à temps de ce monde le malheureux enfant. La vieille Vreni connaît la satisfaction presque féroce d'être seule à mener le deuil, en avant du cortège des hommes, car le vil séducteur a le tact de ne pas se montrer. Puis, comme par le passé, mais plus tranquille, elle reprend son travail parmi les plantes, jusqu'au jour où elle-même annonce son prochain repos. Avant de mourir, elle a soin de détruire le merveilleux cactus de son jardin, qui depuis longtemps fait l'envie de toutes les commères du village. Celles-ci, frustrées d'un héritage que déjà elles s'attribuaient, s'emportent au souvenir de la vieille sorcière. Elles seront vengées, car sur la tombe de la sarcluse, tout près de la grille qui sépare le cimetière des prairies, sa plus

bonne grâce que la nouvelle-née a fait ses pas dans de nombreux domaines sans arriver encore à aucune maîtrise, ce qu'on ne saurait attendre de son âge si tendre. Mais l'avenir est à elle! — Sur la proposition du Comité Central, l'Assemblée décide d'offrir une bourse de 1500 fr. pour poursuivre un travail de recherches: les membres de toutes les Associations et Fédérations affiliées à P. F. U. W., y compris ceux de l'Association suisse, pourront concourir pour cette bourse.

Après l'audition de tous les rapports, les discussions et les acclamations d'usage, on vote la prolongation du mandat de trois membres du Comité Central, et on leur adjoint Mme Darbre-Garnier, pharmacienne à Lausanne.

Un déjeuner copieux et bien servi réunit près de quatre-vingts convives dans le même établissement, repas agrément par le discours de la dévouée présidente de Berne, Mme le Dr. Schultzbascho, et l'amusant impromptu de Mme le Dr. Zollinger-Rudolf, de Zurich. En super-dessert, Mme le Dr. Leder parle avec enthousiasme du Congrès de Stockholm, mais elle n'allonge pas, devant l'impatience frémissante de beaucoup à aller rendre visite à l'admirable exposition des maîtres bâlois qu'abrite actuellement le Musée de peinture de Berne. Il est indiqué de s'accorder ensuite un autre tour au belvédère du Palais fédéral, si imposant dans sa gloire d'autonne. Le soleil couchant laisse flotter ses ors liquides et pâles dans l'air sinuose, et les derniers feuillages frissonnent. Nous respirons avec délices l'air pur et vivifiant; Suisse, terre bénie, terre de liberté et d'asile!

On retourne au Daheim — lui, toujours lui! — savourer le thé délicat et abondant à nos offertes par nos hôtes, et c'est l'adieu — à Dieu va! — jusqu'à l'an prochain.

EL. B. (Neuchâtel).

P. S. — Le Lexique international des termes universitaires, volume de 700 pages, publié par la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités, dont l'article de Mme Marg. Maire (Mouvement No 556 du 18 novembre 1939) a fait mention, peut être obtenu au prix de 8 fr. 60 broché, auprès de Mlle R.-J. Dubois, 5, plateau de Champel, Genève.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance a siégé à Berne le 21 novembre, sous la présidence de Mme Nef. A l'ordre du jour figuraient un certain nombre de questions techniques, comme c'est toujours le cas après l'Assemblée générale: soit budget; répartition du travail dans les Commissions, représentation de l'Alliance dans d'autres organisations etc. La Commission économique, présidée par Mme Schenauer, est constituée.

Le problème des réfugiés reste pressant; en ce moment, ils pourraient émigrer dans plusieurs pays, si nous leur trouvions l'argent nécessaire au voyage. Un appel devra être fait.

Avec les Associations de paysannes, la Commission d'éducation étudie un projet de service volontaire pour jeunes filles. Celui-ci remplacerait le service national (Heimdienst) irréaliste pour l'instant. Au préalable il sera fait une enquête auprès des paysannes et des jeunes filles qui ont aidé aux travaux de campagne au cours de l'automne. L'Alliance demande que ces volontaires soient au bénéfice d'une instruction hebdomadaire.

La campagne contre l'initiative de la «Reval»,

terrible ennemie, la dent-de-lion, allume fièrement ses soleils d'or.

(A suivre) Marianne GAGNEBIN.

et l'établissement d'une liste de conférencières au service de la moralité publique pendant la mobilisation ont donné lieu à d'intéressants échanges de vue.

A. de M.



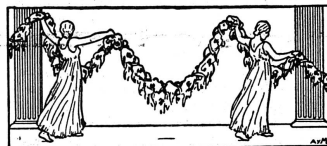
La nationalité de la femme et la guerre.

Tel fut le sujet de la récente causerie organisée par les suffragettes genevoises. Question qui paraissait passée à l'arrière-plan des soucis pressants de notre temps, mais qui, du fait des circonstances politiques et de la guerre, redevient d'une tragique actualité.

Ce fut du reste déjà la dernière guerre mondiale qui, mettant à jour la situation désespérée de certaines femmes, fit surgir le problème. Depuis lors, plusieurs conférences et conventions internationales tentèrent de le résoudre sans y parvenir, car, dans ce domaine, chaque nation agit sans trop se préoccuper de ce que fait l'autre nation, et la femme qui épouse un étranger reste souvent assise entre deux chaises, reniée qu'elle se trouve être par son propre pays, sans être reconnue comme véritable ressortissante du pays de son mari. C'est ainsi qu'on a pu voir, dans cette dernière période surtout, des femmes, d'origine suisse ayant épousé un Allemand, être rapatriées en Allemagne, soit parce que le mari, du fait des circonstances politiques, était devenu indésirable, soit parce qu'il était tombé dans l'indigence. Peu importe que la femme connaisse ou ne connaisse pas la langue, les habitudes ou coutumes du pays de son mari.

La conférencière, Mme A. Leuch, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin et spécialiste de la question, a pu citer les cas les plus extraordinaires. La Suisse, depuis que plusieurs pays, comme les Etats-Unis, ne permettent plus à une étrangère d'acquiescer leur nationalité par mariage, a décrété que, dans ces cas, la femme ne perdrait pas son droit de cité suisse. On se demande pourquoi il n'en serait pas de même dans tous les cas, cela d'autant plus que, lorsqu'un homme, ou une femme célibataire, suisses acquiescent à prix d'argent une nationalité étrangère, ils gardent cependant toujours leur droit de cité suisse. La femme mariée est donc la seule parmi les citoyens et citoyennes suisses qui soit repoussée par son propre pays.

E. K.



A travers les Sociétés

A la Frauenzentrale de Zurich.

Voici quelques-unes des activités que nous rejevons dans le rapport du dernier exercice: Aide aux populations de la vallée du Rhin dans la région de Saint-Gall par des envois de literie, etc. — Soutien des Suisses à l'étranger par des vacances en Suisse et l'appui auprès des autorités, etc. — Le bureau de placement put répondre à 119 demandes (sur 737, hélas!). — En faveur des ouvrières à domicile, propagande pour le Label protecteur du travail suisse qu'a lancé la Ligue sociale d'acheteurs. — Réunions de raccommodages pour chômeuses. — Appui aux organisations pour le service domestique. — Collaboration dans le domaine de la lutte antialcoolique et de celle contre le renchérissement de la vie. — Ouverture de locaux chauffés pour femmes âgées, chaque après-midi, avec programme récréatif. — Aide aux vacances et séjours de repos, et tant d'autres qu'il serait trop long de mentionner. D'excellent travail, on le voit.

M.-L. P.

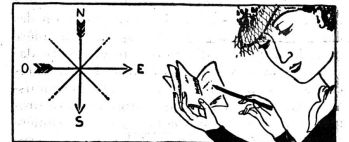
Cours-démonstration de cuisine économique.

Le premier cours-démonstration de cuisine économique, organisé sous les auspices du Centre d'Organisation ménagère de Genève à l'Institut Ménager, 7, rue de Beaumont, vient de se terminer après avoir été suivi avec un intérêt croissant de leçon en leçon. Les élèves, maîtresses de maison et ménagères expérimentées y ont appris maintes choses nouvelles. Toute une série de recettes furent expliquées et des plats confectionnés devant les élèves. Ces dernières purent ainsi se convaincre que certaines denrées, un peu méprisées, lorsqu'elles sont bien apprêtées donnent des plats savoureux et nourrissants, si utiles actuellement. L'utilisation des restes a fait l'objet d'une leçon spéciale, et les élèves ont pu se rendre compte qu'une cuisine économique bien comprise peut satisfaire autant les yeux que le palais.

Un deuxième cours sera donné dans le courant de l'hiver. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Institut Ménager.

Cois des Travailleurs sociaux de Genève

Qui donnerait pendule, machine à écrire, petite dictionnaire pour la Maison des Charmilles? S'adresser par écrit ou téléphone 4.85.42 Bl. Richard, 35, rue de l'Athénée.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 2 décembre:

GENÈVE: Lyceum de Suisse, 1, rue des Chaudronniers, 14 h. 15: Assemblée générale des Clubs: Rapports divers, allocation de la présidente internationale, Commission musicale, Election de la présidente et des délégués, communications diverses. — L'Assemblée sera précédée d'un déjeuner en commun (s'inscrire d'avance au Club de Genève), au prix de 2 fr. 60.

Lundi 4 décembre:

GENÈVE: Comité pour la paix et le désarmement des organisations féminines internationales, Palais Wilson, 14 h. 15 et 20 h. 30. Séance sur convocation des déléguées des organisations membre du Comité.

Id. id.: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle. Notre prochainement: conférence par M. André Archinard, secrétaire général du Département de l'Industrie et du Commerce du canton de Genève. Questions et réponses Invitation cordiale à chacun. — Thé après la séance: 0 fr. 50.

Jeudi 7 décembre:

LAUSANNE: Union des Femmes, St-Pierre, 15 h.: Assemblée générale annuelle. Rapport des Commissions.

Vendredi 8 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 19 h. 30: Souper d'Escalade suivi d'une soirée récréative. (S'inscrire avant le 6 décembre).

Id., id.: Comité des organisations féminines internationales pour la paix et le désarmement, Maison de Paroisse de l'Eglise américaine dès 20 h. 30: Soirée par invitation pour les adieux de Miss Mary Dingman, pendant huit ans présidente du Comité.

Vendredi 15 décembre:

NEUCHÂTEL: Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtois, 20 h. 15: Aux Indes avec les quakers, causerie par Mlle Jéquier. Thé après la séance.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Sorot, Genève.

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRIGOTEUSE DE LA MADELINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud
Impr. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10

LONGEOLLES GENEVOISES
une des spécialités les plus réputées de la charcuterie des
LAITERIES RÉUNIES
POMPES FUNÈRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES
EN CAS DE DÉCÈS

